

# *Violences lyriques au temps de la Révolution* (1788-1793)

Jean-Noël PASCAL

Liberté, sois ma Muse! accours, inspire moi  
[...]  
Viens du feu du poète embraser en ce jour  
Le cœur du patriote ardent de ton amour.  
(Cournand)

Il n'est guère étonnant que la grande lyrique – celle des odes, dithyrambes et autres hymnes solennels – ait connu, de l'approche de la Révolution à la Restauration<sup>1</sup>, un renouveau considérable: l'enthousiasme poétique qui est au cœur de cette écriture poétique déjà largement pratiquée – et d'abord dans l'usage scolaire – pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle trouvait forcément à s'alimenter dans le spectacle des bouleversements historiques et idéologiques multipliés qui se succédaient sans désespérer à un rythme jusqu'alors inconnu. On vit donc pulluler les poètes lyriques, inégalement inspirés mais souvent capables d'un souffle très convaincant, qui trouvaient – force du savoir-faire – dans le carcan formel d'un genre techniquement contraignant mais thématiquement assez largement ouvert un moyen plutôt commode d'exprimer opinions et réactions et de jouer pleinement le rôle de guides envers l'opinion que leur procurait le statut de poète. Je voudrais seulement m'intéresser, dans ce fil rouge

---

<sup>1</sup> Cette question de la grande lyrique entre 1785 et 1825, à laquelle j'ai déjà consacré un bon nombre d'articles, mériterait probablement un ouvrage d'envergure. En ce qui concerne le sujet restreint de ce fil rouge, je renverrai seulement le lecteur à ma contribution à paraître aux *Mélanges offerts à Jacques Wagner*, « Des vers pour la liberté: le renouveau lyrique, des États généraux à la chute de Robespierre »: j'y dessine les principales étapes d'une évolution qui fut pour le moins rapide...

qui n'a aucune prétention à l'exhaustivité, au développement, entre les États généraux et Thermidor, de ce qu'on pourrait nommer la lyre tyrtéenne<sup>2</sup>, c'est-à-dire à une écriture lyrique de la violence et des combats destinée à exhorter les peuples à lutter courageusement pour leur liberté<sup>3</sup>. On va voir que, s'il y a dans les textes d'évidentes modulations ou évolutions – et même une gradation dans la cruauté –, la tonalité et les couleurs d'ensemble, sans doute parce que les poètes ont recours à la même imagerie et aux mêmes lieux communs, sont relativement stables.

### L'ÉBRANLEMENT DE LA MONARCHIE

L'ébranlement de la monarchie se profile, en poésie aussi bien que dans les événements, dès l'année 1788. Dans une étonnante *Ode patriotique* (ill. 1) rédigée suite à la chute de Loménie de Brienne et au rappel de Necker, Pierre-Jean-Baptiste Chaussard (le futur Publicola Chaussard, 1766-1823), alors jeune avocat, présente le sulfureux d'Éprémèsnil et Goislard de Monsabert, exilés et incarcérés pour avoir dénoncé le projet de réforme du Parlement porté par Brienne et Lamoignon de Basville, comme des martyrs de l'honneur et de la liberté, dans le décor apocalyptique d'un royaume en proie à la violence à cause des manœuvres des ministres, qui ont trahi la confiance du roi :

De quelle plaie épouvantable  
 Dieu te frappa dans sa fureur,  
 Ô France! Empire déplorable,  
 Quelle nuit couvrit ta splendeur! [...]  
 Eh quoi, de la cause publique  
 On vit ces lâches apostats  
 Marquer leur sombre politique  
 Par les plus affreux attentats.  
 On les vit contre nos Provinces,  
 Trompant le plus juste des Princes,  
 Lever l'étendard des forfaits,  
 Tigres affamés de carnage,  
 À qui l'ont versait pour breuvage  
 Le sang le plus pur des Français<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> De Tyrtée, poète spartiate du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., on connaît par fragments les *Exhortations*, élégies guerrières et patriotiques.

<sup>3</sup> Je ne prendrai en compte, dans ce fil rouge, ni la multitude de couplets et de chansons, de thématiques analogues mais de couleurs souvent plus criardes, ni les chants guerriers, parfois évidemment très violents.

<sup>4</sup> *Ode patriotique*, par M. Chaussard, s. l, s. n, 1788 (brochure de 10 p.), p. 4. Dans

O D E  
P A T R I O T I Q U E .

Cet Opuscule , enfant du moment , & que deux  
jours ont vu éclore , attend toute l'indulgence  
que les circonstances peuvent lui faire obtenir.  
C'est le premier cri du sentiment & de la  
liberté.



1788.

Chauvion

Toute la phraséologie qu'on retrouvera bientôt aux heures les plus violentes de la Révolution est déjà là, alors même que le but du texte est de saluer solennellement la décision d'un roi « auguste et tendre » qui a fait cesser « les discordes » en renvoyant – le 25 août 1788 – les ministres oppresseurs :

Ah! de l'oppression sanglante  
Enchaînez l'hydre frémissante,  
Marchez de vertus en vertus!  
On est héros, quand on est homme;  
Oui, que l'humanité vous nomme  
Du nom des Henris, des Titus<sup>5</sup>!

Incontestablement, Chaussard n'est pas encore converti au républicanisme : il rêve seulement, comme beaucoup de ses contemporains, d'une monarchie populaire et paternelle régnant sur un pays pacifié.

À peine plus tard, en avril 1789, la paix et l'égalité – sociale, fiscale : la densité politique du texte est forte – sont au cœur de la très belle ode que Pierre-Louis Ginguené (le futur auteur de la monumentale *Histoire littéraire de l'Italie*, 1748-1816), versificateur brillant et journaliste déjà très connu, consacre aux *États généraux*. Signe des temps et de l'esprit public en pleine mutation, c'est sur elle que s'ouvre l'*Almanach des muses* pour 1790. Le poète, qui n'évite pas plus que Chaussard l'éloge du « roi bienfaisant » – et du « cygne du Léman », Necker<sup>6</sup> –, se saisit de la « lyre de Pindare et d'Alcée<sup>7</sup> » avec une véhémence – certes encombrée des oripeaux mythologiques habituels – du meilleur aloi :

Ô lyre, des temps souveraine!  
Si tu revivais sous mes doigts [...]  
Au son de ma voix menaçante  
Bouillonnerait de lave ardente,  
L'Etna, par Vulcain dévasté:  
Je livrerais à sa furie  
Tout ennemi de la Patrie,  
De la Paix, de l'Égalité.

---

mes citations, je modernise l'orthographe, en respectant la ponctuation d'origine et l'emploi des majuscules.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>6</sup> Ginguené a d'ailleurs adressé à Necker, qui n'assista pas à cette séance dans laquelle Louis XVI échoua à « reprendre la main » après le serment du Jeu de paume antérieur de trois jours – ce qui aboutit à la proclamation de l'Assemblée nationale –, une *Ode sur la journée du 23 juin*, reproduite dans l'*Almanach des muses* pour 1790, p. 135-137.

<sup>7</sup> D'Alcée de Mytilène, poète grec contemporain de Sapho, nous connaissons quelques hymnes guerriers.

Des mortels auguste apanage,  
 Égalité, fille des Dieux!  
 Le Despotisme et l'Esclavage  
 Te relèguent dans les cieux.  
 Reviens, adorable Immortelle;  
 Un Roi bienfaisant te rappelle<sup>8</sup>.

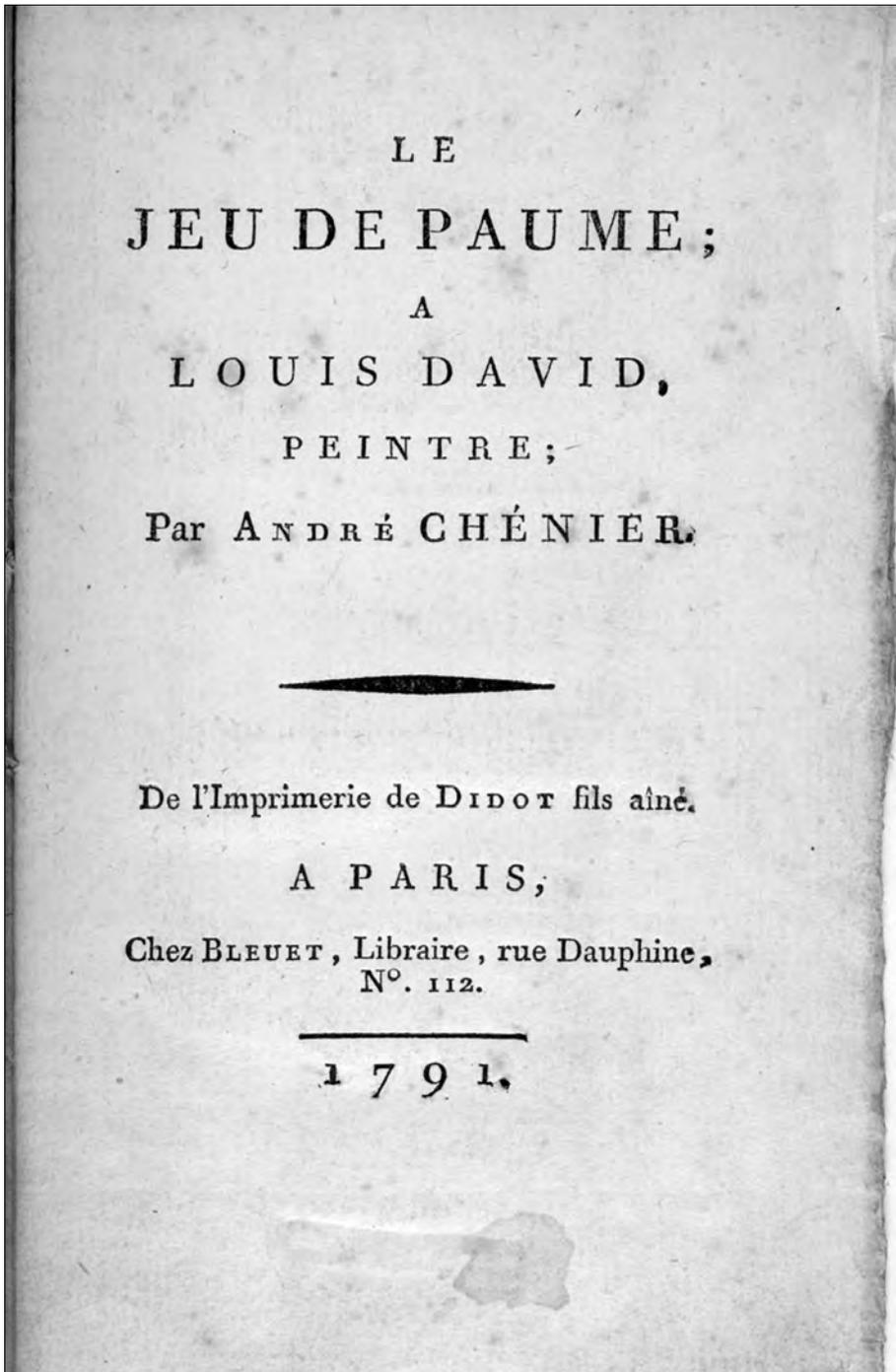
La prise de parole lyrique, du reste à plusieurs reprises présentée significativement comme la résurrection d'un genre sublime que les temps « pusillanimes » ont voulu réduire au silence, engage avec un enthousiasme ardent un combat titanesque en faveur de la divine Égalité contre le Despotisme et l'Esclavage. Lutte philosophique – idéologique, pour employer le mot d'aujourd'hui – qui n'exclut pas, à travers l'imagerie lyrique convenue, une violence bien réelle.

On retrouve une posture inaugurale analogue dans l'immense et très complexe ode sur *Le Jeu de paume*<sup>9</sup> qu'André Chénier (1762-1794) dédie au peintre David en 1791 (ill. 2). L'objectif du poète lyrique, ici, est le même que chez Ginguené : exhorter un peuple régénéré à fonder solidement l'égalité et la liberté qu'il vient de conquérir. Dans les strophes qu'il consacre à la prise de la Bastille, symbole justement de cette régénération, on retrouve l'image du volcan, mais c'est le peuple en éruption, détruisant brutalement les monuments de la tyrannie, qu'elle illustre cette fois, tandis que les aristocrates corrompus déchantent :

D'un roi facile et bon corrupteurs détrônés,  
 Riez ; mais le torrent s'amasse.  
 Riez ; mais du volcan les feux emprisonnés  
 Bouillonnent. Des lions si longtemps enchaînés  
 Vous n'attendiez plus tant d'audace !  
 Le peuple est réveillé. Le peuple est souverain.  
 Tout est vaincu. La tyrannie en vain,  
 Monstre aux bouches de bronze, arme pour cette guerre  
 Ses cent yeux, ses vingt mille bras,  
 Ses flancs gros de salpêtre, où mugit le tonnerre :  
 Sous son pied faible elle sent fuir sa terre ;  
 Et meurt sous les pesants éclats  
 Des créneaux fulminants, des tours et des murailles

<sup>8</sup> *Les États généraux, ode*, dans l'*Almanach des muses* pour 1790, p. 3. Parution en brochure (12 p.) : *Ode sur les États généraux*, Paris, Imprimerie de Monsieur, 1789. Voir l'analyse de Michel Delon, « Ginguené poète des États généraux, ou le cygne et le volcan », dans Édouard Guillon (dir.), *Ginguené, idéologue et médiateur*, Rennes, PUR, 1995, p. 185-191.

<sup>9</sup> Voir les commentaires de Gauthier Ambrus, « Le dialogue des arts en révolution : lire *Le Jeu de paume* d'André Chénier », *Cahiers Roucher-André Chénier*, n° 37, 2018, p. 101-123.

Ill. 2. Page de titre du *Jeu de paume*, 1791.

Qui ceignaient son front détesté.  
 Déraciné dans ses entrailles,  
 L'enfer de la Bastille à tous les vents jeté,  
 Vole, débris infâme, et cendre inanimée<sup>10</sup>.

L'entassement lyrique, ici, est à son comble pour décrire la chute symbolique d'une forteresse que le poète, dans une vision d'apocalypse qui se préoccupe peu de l'exactitude factuelle, dépeint s'efforçant en vain de se défendre par une canonnade qui n'eut pas lieu. L'hypotypose, violemment colorée, est vraiment grandiose et l'identification de la tyrannie à un monstrueux engin de guerre mugissant, en prélude à l'écroulement de l'édifice, ne manque pas sa recherche d'effet, que Chénier prolonge complaisamment – et pléonastiquement : il me faut abréger – dans la strophe suivante :

... Les noirs donjons s'écroulèrent d'eux-mêmes.  
 Jusque sur les trônes lointains  
 Les tyrans ébranlés, en hâte à leurs fronts blêmes,  
 Pour retenir leurs tremblants diadèmes,  
 Portèrent leurs royales mains.  
 À son souffle de feu<sup>11</sup>, soudain de nos campagnes  
 S'écoulaient les soldats épars,  
 Comme les neiges des montagnes ;  
 Et le fer ennemi tourné vers nos remparts,  
 Comme aux rayons lancés du centre ardent d'un verre,  
 Tout à coup à nos yeux fondu de toutes parts,  
 Fuit et s'échappe sous la terre<sup>12</sup>.

On conviendra qu'à force de vouloir trop bien faire, on fait trop et le nouvel Archimède<sup>13</sup> qui vient à bout de faire fondre les armes des soldats déjà comparés dans leur déroute à la fonte des neiges a de quoi faire frémir le professeur de rhétorique le plus tolérant, qui ne peut que réprover la comparaison forcée jusqu'à l'amphigouri.

Le frère cadet d'André, Marie-Joseph Chénier (1764-1811), s'il ne manque pas d'éloquence, évite généralement les défauts qu'on peut légitimement reprocher à l'ode de son aîné. Son *Dithyrambe sur l'Assemblée nationale*, publié à

<sup>10</sup> *Le Jeu de paume, à Louis David, peintre*, par André Chénier, Paris, Bleuet, 1791 (brochure de 24 p.), strophe XI, p. 13.

<sup>11</sup> Celui de « la belle Liberté », évoquée assez loin plus haut dans le poème.

<sup>12</sup> *Le Jeu de paume, op. cit.*, p. 14, strophe XII.

<sup>13</sup> La légende veut qu'Archimède ait eu l'idée d'utiliser des miroirs pour concentrer les rayons du soleil et mettre le feu aux voiles des navires romains venus assiéger le port de Syracuse en 213 avant J.-C.

la fin d'août 1789 mais rédigé dès le printemps, à peu près au même moment que l'ode de Ginguené évoquée ci-dessus, est rempli d'une très convaincante aspiration à la liberté, qu'il faut promouvoir et défendre même au prix de la violence. Le poète, alors attelé à la rédaction de ses tragédies, réussit de superbes sentences et manie brillamment la rhétorique imprécatoire :

Ah! faut-il voir encor dans les temps où nous sommes,  
 Sous des Chefs orgueilleux, des Peuples sans fierté?  
     L'esclavage détruit les hommes;  
     Ils sont grands par la Liberté.  
 Mais si quelque Français, âme impure et flétrie,  
 Méprise ton saint nom, Vierge de la Patrie,  
 Qu'il vive dans l'opprobre, et meure abandonné;  
     Et que la cendre du perfide,  
     Comme une cendre parricide,  
 Répande, au gré des vents, un air empoisonné<sup>14</sup>.

On comprend fort bien, à lire ces vers aux échos de théâtre à la fois et de prière, pourquoi le cadet des Chénier ne tarda guère à devenir l'un des grands pourvoyeurs d'hymnes révolutionnaires... Un peu plus loin, l'invective – qui frappait d'abord les peuples assez lâches pour tolérer l'esclavage – s'acharne sur les despotes et les privilégiés. Le poète – et c'est sa véritable force, qui en fait souvent la voix la plus pertinente de l'époque<sup>15</sup> – semble parler au nom du peuple, plutôt que de s'en faire, comme son frère, l'instituteur :

Tombe de nos Tyrans la vile ambition!  
     Fuyez, injustes privilèges,  
     Droits fondés sur l'oppression!  
 Fuyez, disparaissez des Cités de la France,  
 Antiques préjugés des siècles d'ignorance,  
 Qui, loin de la vertu, supposiez la grandeur!  
     Périssent l'orgueil despotique,  
     Qui, de la majesté publique,  
 A si longtemps noirci l'immortelle splendeur<sup>16</sup> !

<sup>14</sup> *Dithyrambe sur l'Assemblée nationale*, par M. J. de Chénier, et publié par M. du Croisi, Paris, L'Éditeur, Bailly et de Senne, 1789 (brochure de 15 p.), p. 5. Dans les éditions postérieures, le texte – avec des variantes conséquentes, mais pas dans les passages que je cite – a pris le titre d'*Ode sur l'Assemblée nationale*, sans doute parce qu'il est rédigé en strophes régulières. Voir l'édition des *Œuvres de M. J. Chénier*, Paris, Guillaume, 1824, t. 3, p. 302-314.

<sup>15</sup> Voir Michel Delon, « Voix singulière, voix collective dans la poésie de M.-J. Chénier », *Cahiers Roucher-André Chénier*, n° 2, 1982, p. 73-86.

<sup>16</sup> *Dithyrambe, op. cit.*, p. 7.

Il y a quelque chose de romain, évidemment, dans ce propos visiblement influencé par Montesquieu et Voltaire : la violence du discours est étayée par une conception philosophique, toute républicaine, de la responsabilité politique d'un peuple libre, telle qu'on pouvait déjà l'entendre, plus haut dans le siècle, dans les tragédies à sujets romains<sup>17</sup>.

### LES DANGERS DE LA PATRIE

On sait que l'année 1792 constitua, pour la Révolution, un tournant décisif. Sur le front de la poésie lyrique, elle vit apparaître, quelques jours après la déclaration de guerre à l'Autriche, au mois d'avril, un texte demeuré fameux, le *Chant de guerre de l'armée du Rhin*, vite devenu *Hymne des Marseillais*<sup>18</sup>, avant d'être désigné par le titre que nous lui donnons aujourd'hui... Je m'abs tiendrai d'en parler ici : cela m'entraînerait trop loin et, d'ailleurs, je n'ai que l'embarras du choix, tant odes, hymnes et chants patriotiques ou martiaux divers se mettent à pulluler, au gré de circonstances qui se précipitent.

L'ode intitulée *L'Égalité*, de Claude-Joseph Trouvé (futur préfet de Carcassonne et baron d'Empire, 1768-1860), célèbre en réalité, sous ce titre un rien trompeur et de manière plutôt concise, la journée du 10 août et ses suites immédiates, notamment l'emprisonnement de Louis XVI au Temple, tandis que la France s'arme pour se « délivrer du mal des rois » et combattre la « meute de tyrans » conjurés. La violence y règne évidemment partout, par exemple pour rappeler l'insurrection conduite par le brutal et sulfureux Santerre :

Déjà désignant ses victimes,  
Trop fier de son impunité,  
Le despotisme, par ses crimes,  
Épouvantait cette cité ;  
Déjà sa détestable rage  
Avait fatigué le courage  
Du soldat, qu'il croit épuisé...  
Il triomphe!... Paris se lève,  
Et de sa masse qu'il soulève  
Le despotisme est renversé<sup>19</sup>.

<sup>17</sup> Voir Catherine Bec, « Le patriotisme à la romaine dans les tragédies des années 1760-1780 », dans Karine Bénac et Jean-Noël Pascal (dir.), *Regards sur la tragédie, 1736-1815, Littératures*, n° 62, 2010, p. 59-72, et Jean-Noël Pascal, « Le détour par l'histoire romaine dans la tragédie de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, du *Spartacus* de Saurin au *Caius Gracchus* de Chénier », dans Ioana Galleron (dir.), *Théâtre et politique*, Rennes, PUR, 2012, p. 89-102.

<sup>18</sup> C'est son titre, par exemple, en ouverture de l'*Almanach des muses* pour 1793, p. 1-3, l'auteur étant appelé M. Rougez...

<sup>19</sup> *L'Égalité, ode offerte le 7 septembre 1792 à l'Assemblée nationale*, qui en a ordonné mention

L'écriture est moins malhabile qu'il n'y paraît : si le lexique demeure assez banal, l'énallage et l'ellipse sont plutôt audacieux. Et Trouvé est tout aussi à l'aise pour entonner le chant de guerre contre les ennemis de l'étranger :

Mais d'où vient que mon cœur frissonne ?  
 Le tocsin a troublé les airs :  
 Marchons, soldats ; la charge sonne.  
 Attendrons-nous ici des fers ?  
 Ah ! faisons mordre la poussière  
 À cette horde meurtrière,  
 À cette meute de tyrans,  
 Qui, du Danube et de la Sprée,  
 Vient dévorer cette contrée,  
 Au nom de deux ou trois brigands<sup>20</sup> !

On appréciera la métaphore filée et la dérision – l'euphémisation sarcastique – sur laquelle se termine cette strophe martiale et réussie.

La véhémence guerrière se retrouve dans bien des textes, par exemple dans une très belle ode de Louis-Jean-Baptiste-Étienne Vigée (dramaturge et rédacteur de l'*Almanach des muses*, 1758-1820) intitulée *La Liberté*, de peu postérieure à la bataille de Valmy (fin septembre 1792). Le poète y célèbre « la fière déesse » qui a permis au peuple de « saper l'arbre des préjugés », annonçant « les jours heureux de l'âge d'or », mais au prix d'une guerre violente contre les despotes coalisés :

Mais que vois-je ? La tyrannie  
 S'agite et lève ses soldats.  
 France ! pour hâter ton trépas,  
 L'aigle au léopard s'est unie<sup>21</sup> ;  
 Et de ces monstres haletants  
 Pour seconder l'avidité,  
 Les ports du Texel et du Tage  
 Ont vomi tous leurs combattants<sup>22</sup>.  
  
 Stérile effort ! ligue insensée !  
 Le ciel a vaincu les Titans ;  
 Hercule à ses pieds triomphants

---

honorable au procès-verbal, dans l'*Almanach des muses* pour 1793, p. 107. Le texte, qui est aussi dans les *Fastes de la République française*, Paris, Louis, 1793, t. 2, p. 159-163, est paru en brochure (4 p.), s. l. n. d.

<sup>20</sup> *L'Égalité*, op. cit., p. 110.

<sup>21</sup> L'Autriche s'est alliée à l'Angleterre.

<sup>22</sup> Les flottes anglaises partent de l'île hollandaise du Texel et le Portugal leur a ouvert ses ports.

Vit tomber l'hydre terrassée.  
 Tyrans, malgré votre courroux,  
 Malgré vos guerrières élites,  
 Vous avez fui devant nos coups<sup>23</sup>.

Le style lyrique de Vigée est assurément un peu scolaire et les formules sont stéréotypées, mais la suggestion d'un combat de l'Hercule français contre l'hydre despotique demeure assez vigoureuse. Ce qu'on lit ici, probablement, c'est l'effort d'un modéré pour revêtir l'habit du patriote...

D'autres poètes sont à peine moins timides, comme Étienne-François-Bernard Delrieu (1763-1836), alors professeur de rhétorique. Contemporaine de celle de Vigée, son ode sur *La Liberté* a recours sans retenue aux allégories – la Liberté, la Justice, l'Espérance – pour exhorter les vaillants patriotes, « affranchis du joug d'un seul homme » à combattre les tyrans. Le tableau des coalisés venus réduire les Français en esclavage est assez coloré :

Quel est ce monstre plein de rage,  
 Qui, traînant des fers détestés,  
 Pour nous apporter l'esclavage,  
 Vomit le feu sur nos cités,  
 Je l'entends mugir, il s'avance ;  
 Il ose menacer la France :  
 Croit-il étonner sa fierté ?  
 Croit-il, par l'horreur qu'il inspire,  
 Semer l'effroi dans un empire  
 Qui combat pour la Liberté ? [...]

Arrête, tremble pour toi ; tremble :  
 La France, libre enfin, rassemble  
 Ses braves soldats dispersés :  
 Remplis d'une sainte furie,  
 Tous volent venger leur patrie  
 Sur tes bataillons enfoncés<sup>24</sup>.

Cependant, chez ce pur produit des collèges d'Ancien Régime, la véhémence s'exprime à travers des formules peu originales : l'ennemi est un monstre mugissant, qui vomit le feu, tandis que c'est une « sainte furie » qui anime

<sup>23</sup> *Ode à la Liberté*, dans *Poésies nationales de la Révolution française*, Paris, Michel fils aîné et Bailly, 1836, p. 166-167. Texte paru en brochure : *Ode à la Liberté, par le citoyen Vigée*, Paris, Ballard (8 p.).

<sup>24</sup> *La Liberté, ode*, par Delrieu, auteur d'*Adèle et Paulin* [comédie créée le 29 août 1792], dans *Journal encyclopédique*, novembre 1792, vol. 74, p. 494. Le texte est aussi dans la section « poésies patriotiques » des *Fastes de la République française*, Paris, Louis, 1793, t. 2, p. 148-152.

les courageux patriotes... Aux yeux du lecteur d'aujourd'hui, cette phraséologie, certes efficace, donne un peu l'impression d'édulcorer la violence du réel ou de manquer de véritable relief.

À ce défaut, si c'en est un, échappe probablement Jean-François La Harpe (l'auteur fameux du *Cours de littérature*, 1739-1803). C'est à la séance d'ouverture de son cours, le 3 décembre 1792, qu'il prononce son très long *Hymne à la Liberté*, d'une violence exacerbée et d'une emphase dithyrambique, qui est une sorte de chef-d'œuvre de discours lyrique tyréen. S'il chante la « déité bienfaisante » qui ne manquera pas de conduire les troupes françaises à la victoire contre les tyrans, il multiplie les tableaux ensanglantés, les exhortations véhémentes et les invectives terribles. Avec lui, les clichés habituels sont comme régénérés par un vrai souffle poétique vengeur. Les coalisés ont promis de soumettre la France rebelle et le poète s'indigne éloquemment :

Ils l'ont dit ! et dans la poussière  
 Vous ne traînez pas cet insolent orgueil !  
 Vous n'étoufferez pas cette démençe altièrre  
 Dans le silence du cercueil !

Ils l'ont dit !... j'en frémiss, et tout mon sang bouillonne.  
 Vos cœurs ont tressailli d'un généreux courroux.  
 À l'affront inouï dont la France s'étonne,  
 Ne répondez-vous pas ?... Oui, vous répondez tous,  
 Tous par un même cri : rage, mort et vengeance !  
 Un mouvement terrible a soulevé la France.  
 Une moisson de fer hérissse nos sillons.  
 Terre de liberté, vomis des bataillons<sup>25</sup> !

Le discours est emporté par un élan réel et la posture du poète, vraiment lyrique – il se met en scène dans son texte –, rend l'amalgame des éléments – tragiques, épiques et oratoires – vraiment saisissant. C'est un guerrier patriote qui parle, croirait-on, plutôt qu'un professeur, ou bien celui-ci a transporté sa chaire au milieu des batailles, pour mieux combattre « la ligue des Tyrans », qui projette d'écraser les Français rebelles sous le « feu meurtrier » de ses canons :

<sup>25</sup> *Hymne à la Liberté*, récité à la séance de l'ouverture du Lycée, le lundi 3 décembre 1792, par le citoyen La Harpe, et imprimé aux frais de l'administration du Lycée, dans *Fastes de la République française*, Paris, Louis, 1793, t. 2, p. 175-176. Le texte eut un grand retentissement et fut très répandu dans la presse. On le lit aussi dans l'*Almanach des muses* pour 1794, p. 39-46 et dans les *Fastes de la Révolution française*, Paris, Louis, 1793, t. 2, p. 175-182. Je signalerai que dans la grande édition publiée sous la Restauration, l'éditeur marque sa réticence (*Œuvres de La Harpe*, Paris, Verdière, 1820, t. 3, p. 381, en note).

Français, il est un feu plus redoutable encore ;  
 Aux mains de l'homme libre il anime le fer ;  
     De ses yeux fait partir l'éclair ;  
     C'est-là le feu qui vous dévore,  
 Feu sacré, feu vengeur, redouté des Tyrans,  
     Feu devant qui tout se consume,  
     Que le patriotisme allume,  
 Qui brûle en votre sein, qui circule en vos rangs,  
     Se reproduit, se multiplie,  
 Se répand devant vous comme un vaste incendie,  
 Rend la force aux soldats de fatigue expirants,  
     Des athlètes de la patrie  
     Nourrit l'indomptable furie,  
 Et rend terrible encor le regard des mourants<sup>26</sup>.

Il y a vraiment ici plus que le savoir-faire d'un poète et d'un orateur de métier : au fil du martèlement des répétitions accumulées de l'exaltation patriotique, c'est une armée littéralement fanatisée par le feu patriotique qui se met inexorablement en marche, jusqu'à l'image finale, terrible et bouleversante, des mourants qui combattent encore. Grandiose, incontestablement.

Il faudrait pouvoir citer tout au long cet hymne puissant, dans lequel à la fin le poète se voit en moderne Tyrtée. Je me contenterai de reproduire encore quelques vers fougueusement martiaux :

La trompette a sonné : la palme est toute prête.  
 Bravez des feux guerriers la bruyante tempête ;  
     Soldats, avancez et serrez<sup>27</sup>.  
     Que la baïonnette homicide,  
 Au devant de vos rangs étincelante, avide,  
 Heurte des bataillons par le fer déchirés.  
 Le fer, amis, le fer : il presse le carnage ;  
 C'est l'arme du Français, c'est l'arme du courage,  
 L'arme de la victoire, et l'arbitre du sort.  
 Le fer... il boit le sang ; le sang nourrit la rage,  
     Et la rage donne la mort<sup>28</sup>.

La démesure est à son comble, dans une culmination de violence et de cruauté : à lire d'urgence par tous ceux qui trouvent *La Marseillaise* trop sanglante !

<sup>26</sup> *Hymne à la Liberté, op. cit.*, p. 177.

<sup>27</sup> Serrez les rangs.

<sup>28</sup> *Hymne à la Liberté, op. cit.*, p. 178.

## QUAND PINDARE DEVIENT TYRTÉE

Faut-il encore chercher une surenchère aux vers atroces de La Harpe ? C'est dans les *Odes républicaines* de Ponce-Denis Écouchard-Le Brun (Le Brun-Pindare, 1729-1807) (ill. 3) qu'on la trouvera sans doute. Cette série de trois textes, parfois d'une violence inouïe, précédés d'un quatrième – une *Ode patriotique sur les événements de l'année 1792, depuis le 10 août jusqu'au 13 novembre* – et suivis d'un cinquième – *la Nouvelle ode républicaine sur le vaisseau Le Vengeur*, demeurée assez connue –, fut imprimée par ordre du Comité d'instruction publique – où siégeait Ginguéné, ami et futur éditeur du poète, qui s'abstiendra prudemment cependant de reproduire ces odes violentes dans son édition en 1811 – « aux frais de la République, à l'imprimerie du bulletin des lois », à trois mille exemplaires, sous la date de l'an III, très exactement au début de mars 1795<sup>29</sup>.

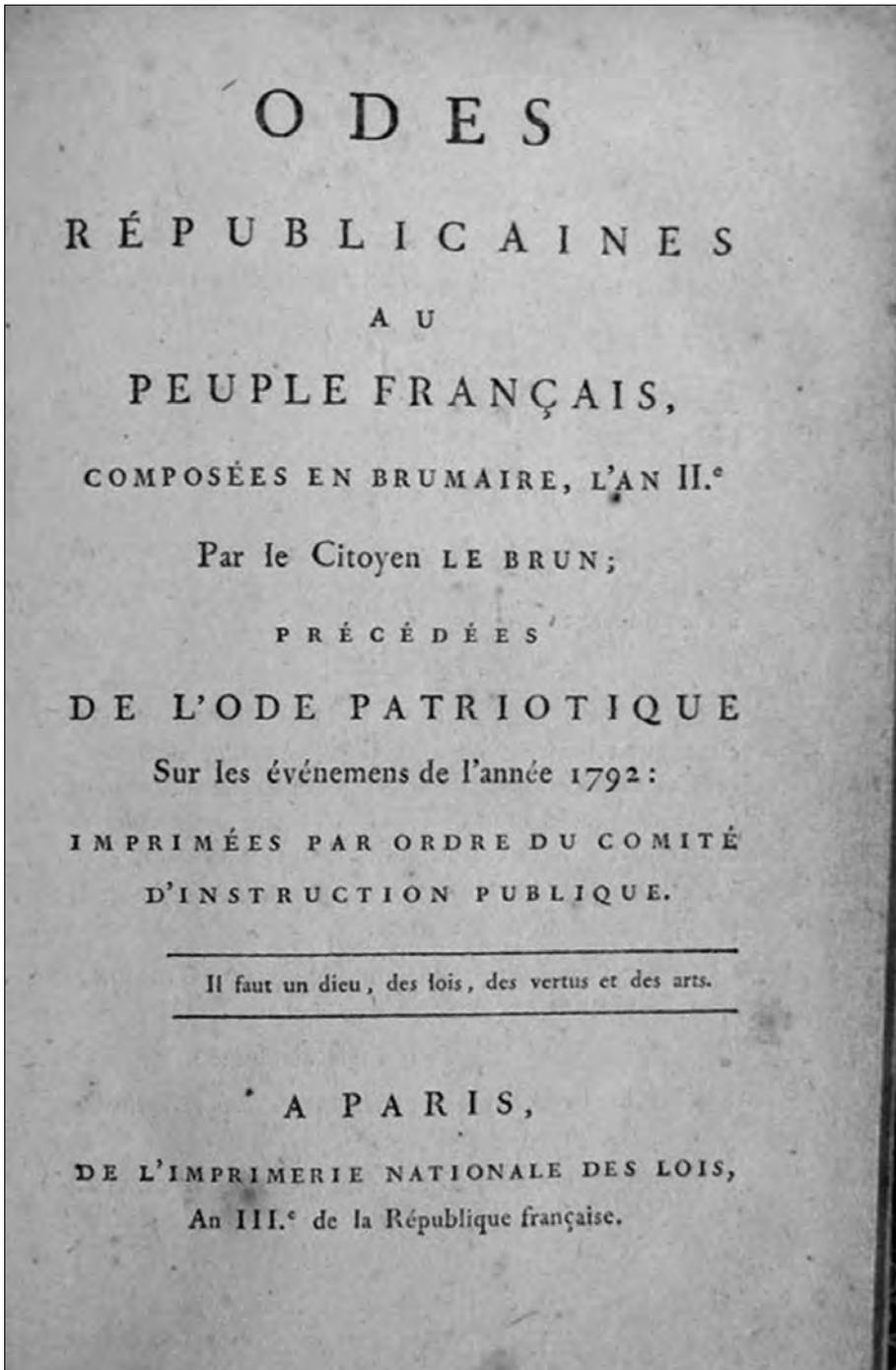
Si les trois *Odes républicaines* sont datées de novembre 1793 (brumaire an II), l'*Ode patriotique* est de novembre de l'année précédente. Elle aurait même, à en croire Le Brun lui-même, été rédigée en trois nuits, du 11 au 13 novembre<sup>30</sup> 1792. Le poète y passe en revue les événements à partir du 10 août, « jour de sang », « jour d'effroi » qui a marqué la chute de « l'affreux Despotisme ». Il s'octroie un brevet de républicanisme en rappelant au passage qu'ennemi depuis toujours de la tyrannie il a déjà stigmatisé<sup>31</sup>, notamment, le roi Charles IX, responsable du massacre de la Saint-Barthélemy, avant d'emboucher la trompette patriotique :

Les rois s'arment : ah ! désormais  
 Qu'ils tremblent ! nous jurons la guerre.  
 Soldats, esclaves des tyrans,  
 Vous tomberez, lâches brigands,  
 Sous nos armes républicaines !  
 Plus grands que ces Romains si fiers  
 Qui donnaient au monde des chaînes,  
 Peuples ! nous briserons vos fers

<sup>29</sup> Voir l'édition de ce « monument curieux du lyrisme révolutionnaire » donnée par Georges Buisson, « *Odes républicaines du citoyen Le Brun* corrigées d'après ses indications manuscrites », *Cahiers Roucher-André Chénier*, n° 16-1997, p. 7-52. Le critique y montre que Le Brun avait en fait rédigé quatre odes et que la publication de l'an III est le fruit d'un remaniement.

<sup>30</sup> Georges Buisson, « *Odes républicaines du citoyen Le Brun* », art. cité, p. 12.

<sup>31</sup> Dans un court fragment du chant II de son poème de *La Nature*, paru dans l'*Almanach des muses* pour 1790, p. 9-10.



Ill. 3. Page de titre des *Odes républicaines*, 1794.

C'est en vain que le Nord enfante  
 Et vomit d'affreux bataillons ;  
 Leur corps est promis aux sillons  
 De notre France triomphante<sup>32</sup>.

On passera sur l'abondance des clichés pour souligner seulement l'indication, très significative de l'évolution des idées révolutionnaires, désormais largement orientées, plus encore que vers la défense de la patrie, sur le projet d'apporter la liberté aux peuples de l'Europe.

À peine plus loin, Le Brun, plus Tyrtée désormais que Pindare, s'engage dans la peinture des combats : les clairières de l'Argonne deviennent des Thermopyles que défend un courageux Dumouriez-Léonidas<sup>33</sup>, bientôt victorieux des bataillons ennemis :

Oui, le ciel jura leur défaite ;  
 Le ciel arme les éléments.  
 Voyez sur les ailes de vents  
 La Mort qui poursuit leur retraite.  
 En vain couverts d'un triple acier,  
 Tombent foule, hommes, coursier :  
 Ils mordent nos plaines sanglantes,  
 Triste pâture des vautours,  
 Non loin des villes opulentes  
 Dont leur espoir brisait les tours<sup>34</sup>.

Mais une bataille gagnée n'est pas une victoire complète. De nouveaux périls guettent les soldats de la République, qui doivent ranimer leur valeur. Comme jadis le légendaire lyrique spartiate, le poète les exhorte avec véhémence :

Non, non, rien n'est inaccessible  
 À qui prend vaincre ou périr :  
 Ce cri, *vivre libre ou mourir*,  
 Est le serment d'être invincible.

<sup>32</sup> *Ode patriotique sur les événements de l'année 1792*, dans *Odes républicaines au peuple français*, Paris, imprimerie nationale des lois, an III de la République française, p. 10, strophes 10-11. Le texte a été publié en brochure, avec divers fragments du poème de *La Nature* (Paris, imprimerie de Didot jeune, 30 p.) dès décembre 1792. Il est aussi dans l'*Almanach des muses* pour 1794, p. 131-140 et dans les *Fastes de la république française*, Paris, Louis, 1793, t. II, p. 183-192.

<sup>33</sup> Ici, Le Brun ne fait guère que versifier une comparaison que Dumouriez lui-même avait utilisé en informant le ministère de sa stratégie.

<sup>34</sup> *Ode patriotique*, *op. cit.*, p. 12, strophe 14.

En vain cent tonnerres croisés,  
 Grondant sur ces monts embrasés,  
 Opposent trois remparts de flamme;  
 Parmi ces orages brûlants,  
 Chefs, soldats, prodiguez votre âme;  
 Triomphez sur des corps sanglants<sup>35</sup>.

Ce n'est pas forcément ici l'hypotypose, bien conduite mais peu originale, qui est remarquable, mais le sublime cruel du vers qui conclut la strophe, suggérant un corps à corps terrible et violent sur un monceau de cadavres. La guerre dans toute son horreur: la victoire – celle de Jemmapes, le 6 novembre 1792, en l'occurrence –, mais à quel prix!

La fin de l'ode envisage la panthéonisation des soldats héroïques qui se sont sacrifiés pour la patrie et se termine sur une strophe d'une terrible violence, invitant à briser les sépultures des rois, dont les dépouilles infectent encore « le sol des patriotes » :

Purgeons le sol des patriotes,  
 Par des rois encore infecté.  
 La terre de la Liberté  
 Rejette les os des despotes.  
 De ces monstres divinisés  
 Que tous les cercueils soient brisés!  
 Que leur mémoire soit flétrie!  
 Et qu'avec leurs mânes errants,  
 Sortent du sein de la patrie  
 Les cadavres de ces tyrans<sup>36</sup> !

On sait ce qu'il en advint un an plus tard, quand l'Anacréon de la guillotine, Bertrand Barère, fit voter par la Convention la destruction des sépultures royales de la basilique de Saint-Denis. Sans doute Tyrnée-Le Brun n'y était-il pas pour grand-chose, mais il avait assurément atteint, dans ces vers d'une violence – littéralement – fantastique, le comble de l'horreur.

L'*Ode patriotique* de l'automne 1792 est, à certains égards, la matrice des *Odes républicaines* postérieures, qui par ailleurs ont des allures de programme philosophique et politique influencé par Jean-Jacques Rousseau: la première propose une religion intériorisée de la vertu, débarrassée des prêtres, sans éviter l'intertextualité biblique<sup>37</sup>; la deuxième exhorte le peuple à pratiquer une

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 14, strophe 19.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 17, strophe 24.

<sup>37</sup> Voir Jean-Noël Pascal, « Débaptiser Dieu ne fut pas difficile, mais pouvait-on trouver des

sorte de jusqu'au-boutisme républicain ; la dernière évoque un avenir de paix et de liberté, étayé sur l'éducation et la jeunesse. Entendons-nous bien : ce ne sont pas des dissertations ou des discours, et la cohérence poétique l'emporte largement sur l'argumentation, du reste parasitée par de nombreuses allusions aux événements qui agitent la France. Je m'arrêterai seulement sur la deuxième, striée d'énoncés violents et d'injonctions martiales, d'autant plus efficaces qu'ils sont le plus souvent assez simples, comme déjà la comparaison de la strophe d'ouverture, inscrite à la fois dans la tradition lyrique et dans l'histoire contemporaine :

Les flammes de l'Etna sur ses laves antiques  
Ne cessent de verser des flots plus dévorants :  
Des monstres couronnés les fureurs despotiques  
Ne cessent d'ajouter aux forfaits des tyrans<sup>38</sup>.

Le parallèle donne le ton. La suite évoque ces étapes effrayantes de la lutte révolutionnaire contre les tyrans que furent l'exécution de Marie-Antoinette, puis celle de Philippe-Égalité :

Toi, qui de la discorde allumas le flambeau,  
Reine, que nous donna la colère céleste,  
Que la foudre n'a-t-elle embrasé ton berceau !

Combien ce coup heureux eût épargné de crimes !  
Ivre de notre sang, désastreuse Beauté,  
Femme horrible ! tu meurs après tant de victimes :  
Le glaive expie enfin ta lâche cruauté.

Et Philippe vivait en dépit de la foudre,  
Artisan insensé de crimes superflus !  
Ton peuple, ton sénat, ton Dieu vient de t'absoudre,  
France ! la hache tombe, et Philippe n'est plus.

Sur leurs restes sanglants la monarchie expire.  
Siècles de servitude, un jour brise vos fers !  
Au sceptre usurpateur succède un juste empire.  
RÉPUBLIQUE ! tu nais pour venger l'univers<sup>39</sup>.

---

moyens nouveaux pour le chanter ? Les poètes et l'Être suprême », dans Huguette Krief et J.-N. Pascal (dir.), *Débat et écritures sous la Révolution*, Louvain, Peeters, 2011, p. 157-173.

<sup>38</sup> *Deuxième ode républicaine*, p. 29. Le texte est dans l'*Almanach des muses* pour 1795, p. 69-72, sous le titre *La vertu*.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 30.

Inutile d'insister sur la puissance du tableau : c'est sa conclusion qui est la plus significative, avec l'évocation de la naissance de la République sur les débris sanglants du despotisme. L'ode, en somme, est d'une sobre violence et, surtout, d'une profonde teneur politique : elle exhorte les « amants » de la liberté à poursuivre jusqu'au bout l'éradication des ennemis de la France. L'horizon, violemment coloré, de la guerre au-delà des frontières :

Il te faut de ces cœurs dont la brûlante ivresse  
 Au-devant des périls s'empresse de courir ;  
 Et fière de lancer ta foudre vengeresse,  
 Sois fidèle au serment de vaincre ou de mourir.

OUI! de leur sang impur qu'ils rougissent la terre!  
 Qu'ils meurent sous le glaive au bruit de nos succès,  
 Les traîtres qui, votant la famine et la guerre,  
 Brûlent d'anéantir jusqu'au nom des Français!

OUI! consacrons nos mains dans le sang des perfides.  
 Pour venger son pays tout Français est soldat<sup>40</sup>.

Et, à l'intérieur du pays, l'horizon de la Terreur, avec le supplice légal réservé aux « faux républicains » et aux traîtres :

D'un faux républicain si le vœu téméraire  
 S'égare vers le trône après l'avoir brisé ;  
 S'il enivrait de sang sa Thémis arbitraire<sup>41</sup>,  
 Frappe-le, glaive affreux, par lui-même aiguisé.

Son trône est l'échafaud : là, que de ses victimes  
 Les mânes indignés lui déchirent le flanc!  
 Que leur cri le poursuive au fond des noirs abîmes!  
 Qu'il y tombe plongé dans un fleuve de sang<sup>42</sup> !

On dira seulement que la violence légale n'est pas moins affreuse que les autres... Tyrtée-Le Brun, comme déjà dans l'*Ode patriotique* de 1792, veut apparaître comme un républicain d'une absolue intransigeance.

\*\*\*

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>41</sup> Le Brun condamne les exécutions sommaires : Thémis – la déesse de la Justice – ne saurait être arbitraire. Voir Georges Buisson, art. cité, p. 47.

<sup>42</sup> *Deuxième ode républicaine, op. cit.*, p. 32.

J'arrêterai ici ce parcours trop lacunaire parmi les textes lyriques suscités par la Révolution, de ses aurores à ses années les plus violentes. On aura entraîné, peut-être, comment se déploie l'écriture lyrique de la violence et des combats, dictée par l'évolution des événements : les poètes ont rêvé de rendre toute la vigueur à « la lyre de Pindare et d'Alcée » ; ils se sont pris parfois, dans un déchaînement véhément d'exhortations martiales et de peintures violentes, pour de nouveaux Tyrtées. Ont-ils réussi à secouer les oripeaux de la tradition ? Pas forcément, mais l'on peut estimer malgré tout que, devant l'irruption brutale de l'histoire dans le champ de la littérature, ils ont rendu une place de choix à un genre alors un peu exténué par la pratique scolaire et la stabilité monarchique. La grande lyrique, finalement, était bien l'instrument poétique qui convenait à ces temps troublés<sup>43</sup>.

---

<sup>43</sup> Tandis que je relisais ces lignes qui lui doivent beaucoup, vient de me parvenir la nouvelle du décès de Georges Buisson, sans doute le plus érudit connaisseur de la poésie de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du tout début du suivant. La Société des amis des poètes Roucher et André Chénier, dont il fut dès l'origine l'un des membres les plus assidus et dont il était encore l'un des vice-présidents, lui rendra hommage dans le prochain numéro de ses *Cahiers*. Je dirai ici seulement, avec une infinie tristesse, quel aîné fraternel il fut pour moi qui marche toujours en tâtonnant sur ses traces.